

Approches des sciences humaines

Oral

Épreuve commune

La spécificité de l'épreuve d'oral « Approche des sciences humaines » est d'être une épreuve sur programme, mais qui n'est pas censée faire l'objet d'un enseignement spécifique en classes préparatoires et qui comporte un entretien relativement long (15mn) par rapport au temps total de l'épreuve, l'exposé du/de la candidat-e ne devant pas excéder 10mn. Elle permet d'apprécier la capacité d'un étudiant à construire une réflexion à partir de sa lecture personnelle d'un texte de sciences humaines, qu'il s'est approprié avec les outils forgés pendant ses années de préparation, ainsi que ses capacités à s'engager dans une discussion.

Les candidats, dans leur grande majorité, ont présenté des prestations en adéquation avec les attendus de cette épreuve et ont fait preuve d'une bonne connaissance d'ensemble des œuvres, notamment des œuvres nouvellement au programme (Duchet, Lefebvre, Loraux). Le temps imparti à l'exposé est maîtrisé (très peu d'exposés trop courts ou trop longs), celui-ci est bien construit, en trois temps : situation de l'extrait, analyse, ouverture. Comme les années précédentes cependant, nous rappelons que l'extrait choisi doit être situé et analysé en rendant compte de ses spécificités : situation exacte dans l'ouvrage, place dans la démonstration d'ensemble ; aussi une introduction passe-partout valable pour l'ensemble des extraits d'un même ouvrage ne saurait-elle suffire. De même, l'analyse doit rendre compte des particularités de l'extrait et le jury apprécie des candidats qu'ils sachent rendre compte du mouvement argumentatif, du ton, des stratégies rhétoriques, d'éventuels traits d'ironie. L'analyse ne peut se contenter de plaquer un discours préformé sur n'importe quel extrait, et le jury a dû bien souvent inviter les candidats à revenir sur des points précis du texte pour vérifier qu'ils en comprennent les subtilités et pour qu'ils affinent leur lecture. Ainsi, le féminisme de Nicole Loraux ne doit pas être traité comme un filtre idéologique qui permettrait d'expliquer n'importe quel passage de son ouvrage, et il n'est pas possible de plaquer sur tous les extraits du livre de Michèle Duchet une analyse en termes de dénonciation des collusions entre idéologie des Lumières et idéologie coloniale. De la même façon, plusieurs candidats ont renvoyé à la linguistique saussurienne à propos de Bourdieu, sans être capable de définir celle-ci ni préciser ce que peut lui reprocher Bourdieu dans la lecture qu'il en fait.

Au fil des années, la partie la plus difficile de l'exposé, à savoir l'ouverture personnelle, apporte davantage de satisfaction au jury. Il devient rare d'entendre des rapprochements artificiels, et périlleux, entre différents auteurs du programme, et les liens faits entre auteurs, lorsque le candidat a choisi ce type mise en perspective (qui n'est pas, rappelons-le, la seule possible), paraissent mieux maîtrisés et plus pertinents. Le jury a pu apprécier de vraies ouvertures personnelles où les candidats font appel à leurs propres connaissances ; dans ce cas, elles fournissent un support à de véritables discussions lors de l'entretien avec le jury. Cependant, comme pour les introductions préparées à l'avance, certaines ouvertures passe-partout se sont avérées très artificielles. Est-il besoin de rappeler aussi aux candidat-e-s que lorsque dans leur mise en perspective du texte ils/elles citent d'autres auteurs, le jury est en droit de leur poser des questions pour approfondir et poursuivre la réflexion. S'il est extrêmement pertinent de proposer une ouverture sur un texte de Lefebvre en citant les travaux de Saskia Sassen, encore faut-il être en mesure de pouvoir dire quelque chose de ceux-ci, pour que le jury n'ait pas l'impression qu'il s'agit simplement de faire étalage de quelques connaissances superficielles. Plusieurs candidats ont proposé, sur des extraits de Michèle Duchet, une discussion sur la méthode structuraliste de l'auteur, sans être capable de définir ce qu'est le structuralisme ni de dire, chose plus difficile il est vrai, en quoi le structuralisme, dont se réclame l'auteure, est ou n'est pas appliqué dans la démarche qu'elle met en œuvre dans son livre.

Plus généralement, et comme les années précédentes, on ne peut qu'inviter les candidats à prendre les questions du jury au sérieux : celles-ci ne visent pas à les déstabiliser mais à les aider à préciser certains points et à prendre de la distance par rapport à l'extrait proposé. Le jury ne goûte pas les questions pièges ; aussi les candidats ne doivent-ils pas paniquer dès qu'il leur est demandé de revenir sur un passage du texte proposé ou de justifier plus solidement telle ou telle de leurs interprétations. L'enjeu n'est pas de les mettre en

difficulté mais de mieux mesurer leur capacité à entrer dans l'intimité argumentative de l'auteur et à soutenir une discussion intellectuelle.

Enfin, il est apparu, dans les échanges que le jury a eus avec certains des candidats recalés le jour de la proclamation des résultats, que les œuvres n'avaient pas toujours été lues, ou parfois découvertes au dernier moment (après les résultats de l'admissibilité), dans les grandes lignes ou par coups de sonde. Si l'on peut comprendre la difficulté d'une lecture intégrale du fait de la charge de travail que représentent l'année de khâgne et la préparation du concours, il n'est pas inutile de rappeler que les œuvres au programme peuvent être lues progressivement tout au long de l'année, et même, puisque les œuvres restent par moitié trois années au programme, pendant l'année d'hypokhâgne, une meilleure répartition temporelle de l'effort permettant en outre à la connaissance de l'œuvre d'infuser dans l'esprit des futurs candidats.